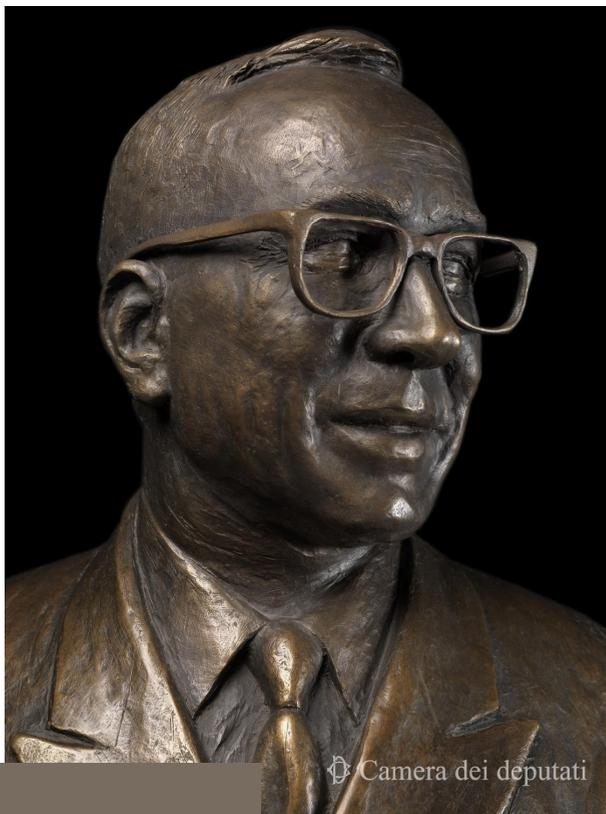


Amitiés Dominicaines



ÊTRE LAÏC

Bulletin du Laïcat dominicain n° 313
Octobre - Novembre - Décembre 2021

AMITIÉS DOMINICAINES

Ce périodique est une initiative des fraternités laïques dominicaines, une des trois branches de l'Ordre dominicain avec les Frères Prêcheurs et les Moniales. Sa rédaction est assurée par les membres des fraternités laïques, en collaboration avec les frères ou les sœurs.

Dans le désir de faire rayonner le souffle et la spiritualité de saint Dominique auprès de toutes celles et ceux qui s'y intéressent, il partage fraternellement les échos de notre vie de prière, de recherche de vérité et de témoignage, à l'écoute des hommes et des femmes de notre temps.

Responsable provincial des fraternités dominicaines de Belgique :

Ludovic NAMUROIS Avenue du Bois Becquet, 28 1300 Wavre ~
0472/55.75.50 - ludovic@namurois.org

Site des fraternités de Belgique francophone :

www.laicsdominicains.be

SOMMAIRE DU n° 313 - *Être laïc*

	Édito	3
Dossier	Des communautés à l'institution	5
	Le « sensus fidei » de l'Eglise	9
	L'Eglise, un peuple de compagnons	12
	En quête de Dieu et à l'écoute des humains	16
	Économiste : même pas honte !	20
	Laïc dans l'Eglise : et si nous changions de perspective ?	26
	Devenir laïc dominicain	30
	Le site des fraternités fait peau neuve	33

Editorial

Cher.e ami.e,
Chers frère et sœur en saint Dominique,

En France, le rapport de la CIASE a secoué l'épiscopat tout autant que les laïcs. La confiance dans un clergé s'identifiant à l'Église en a pris un coup, le cléricanisme a montré ses failles. Le temps n'est-il pas venu de repenser les relations entre le clergé et les laïcs, posées jusqu'à présent comme celles entre un berger et ses moutons ? C'est quoi « être (un) laïc » ? Voilà ce que tente d'éclairer ce numéro d'Amitiés Dominicaines.

Dans les premières communautés chrétiennes, tout comme dans la culture juive, il n'était pas question de sacrifier ceux qui président l'assemblée – l'ecclesia. Le « flair des fidèles », le « *sensus fidei fidelium* » était par contre une évidence ; il a été heureusement redécouvert avec Vatican II, et remis à l'honneur avec le pape François. Évidemment, ceci bat en brèche un énoncé des vérités imposé d'en haut, à laquelle il suffit de consentir.

Se constituer un groupe de disciples qui le suivent n'est pas le but premier de Jésus. Il cherche à sauver, puis il renvoie ceux que la foi a sauvés : « Va ! Rentre chez toi ! ». C'est donc avec ceux dont il partage la quotidienneté que le laïc est amené à faire preuve joyeusement d'une foi qui sauve et libère, dans une vraie fraternité, chacune et chacun à sa manière, quelle que soit sa profession et ses charismes.

Dans un monde pris de vertige, n'est-ce pas là le vrai défi de notre christianité ? « Saisir fortement l'espérance qui nous est offerte, par-delà le voile », humblement mais courageusement, là où nous sommes. Ne pouvons-nous pas rêver d'une Église – assemblée des croyants – où laïcs, religieux et clergé s'y attellent tous ensemble, s'épaulant mutuellement dans le rôle qui leur est propre ? Dans la diversité des talents, comme autant de fragments d'un vitrail...

Pour le comité de rédaction,
Jean-Pierre BINAME, OP

ÊTRE LAÏC



Devenu laïc dominicain après s'être converti durant ses études, Giorgio La Pira (1904-1977) devint professeur à l'université de Florence et fonda la Messe du pauvre, qu'il considère comme son frère. Défenseur des droits de l'homme, n'ayant pas peur de critiquer ouvertement le fascisme, il entama après la guerre une carrière politique qui le conduisit au poste de député, puis à celui de maire de Florence. Il travailla activement à la reconstruction de sa ville, se préoccupant autant de la qualité de vie dans les quartiers que des logements pour les pauvres et que de l'emploi dans l'industrie. Il se noua aussi d'amitié avec le cardinal Roncalli, le futur pape Jean XXIII, qui l'appellera comme consultant laïc au Concile Vatican II. A sa mort, le peuple de Florence acclamera comme un saint cet homme qui vécut de façon austère, n'ayant pas peur de donner ses vêtements aux pauvres...

La gouvernance dans l'Église catholique est aujourd'hui rudement mise en question : fondée sur la hiérarchisation, marquée par un cléricalisme qui interroge le pape François lui-même, elle tente, sous la houlette de ce dernier, de retrouver un sens de la collégialité. Le jésuite Paul Tihon, historien, évoque les racines d'une « ekklesia » que beaucoup aspirent à retrouver.

La collégialité (la collaboration entre les évêques) était un des progrès voulus par le Concile Vatican II. Dans les années qui ont suivi, la curie romaine l'avait réduite à peu de chose. [...] À la base, il y a toujours une question de pouvoir. Mais pas n'importe quel pouvoir : un pouvoir sacré. Et un pouvoir qui s'est coulé en forme de droit – et même, de droit divin. Mettons les choses ensemble, elles vont produire un esprit de caste qui est comme une barrière invisible contre toute mise en question.

Une question de pouvoir

Une question de pouvoir. Ne soyons pas simplistes. Toute société a besoin d'une autorité capable de s'imposer, pour éviter l'anarchie et assurer quelque chose comme le bien commun. Ce qui suppose une capacité d'imposer des règles et de les faire respecter, autrement dit un pouvoir. Une autorité est acceptée comme légitime tant qu'elle se montre capable de rendre le service qu'on attend d'elle. Cette capacité de *leadership* se constate, puis elle prend la forme d'une institution : présidence, royauté, etc. L'Église ne fait pas exception, et cela dès le début.

Je ne peux qu'évoquer l'histoire complexe des autorités dans l'Église, même dans la seule Église catholique romaine, celle qui nous concerne ici. Manifestement, Jésus n'avait pas l'intention de fonder une nouvelle religion. Il se sentait appelé à ramener au troupeau les « brebis perdues de la maison d'Israël » (*Matthieu* 15, 24), et n'a jamais songé à instituer une hiérarchie (littéralement, un *pouvoir sacré*). Il a fallu des petits événements comme la rencontre de la syro-phénicienne – une non-juive – qui

trouvait normal que les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table des maîtres (*Marc* 7, 25-31) ou la foi d'un officier des troupes d'occupation (*Matthieu* 8, 5-13) pour qu'il constate clairement que son expérience personnelle de Dieu méritait d'être annoncée à « toutes les nations » (*Matthieu* 28, 19).

Après mûre réflexion, Jésus a choisi douze de ses adhérents, pour symboliser les « douze tribus » du nouvel Israël qu'il se sentait la mission d'instaurer et pour en assurer la suite après lui. Le groupe des « douze », et Jésus lui-même (voir *Matthieu* 16, 18) avaient vite constaté que Pierre avait un don de leadership, mais cela n'empêchait pas qu'après la mort de Jésus les décisions soient prises par l'ensemble de la communauté (voir par ex. *Actes* 1, 15-26). Plus tard, l'évangile de Jean fera remonter à Jésus lui-même l'attribution à Pierre d'une mission par rapport au « troupeau » : non plus seulement « pais mes agneaux », mais « sois le berger de mes brebis » (*Jean* 21, 15-18).

Paul, un juif, un intellectuel de la diaspora, né à Tarse dans l'actuelle Turquie, a d'abord combattu les nouvelles communautés des disciples de Jésus. Une fois qu'il a découvert le véritable message de Jésus, il s'est rendu compte que sa portée dépassait les frontières de son peuple. Non sans provoquer quelques débats dans les premières communautés, il n'a pas hésité à s'adresser aux « païens » et s'est auto-proclamé l'apôtre des non-juifs (voir *Galates* 2, 7-9 ; *Actes* 9, 15 ; 22, 15. 21).

Devant la multiplication des communautés, il est devenu nécessaire de se donner quelques règles. Elles se sont inspirées des confréries juives du temps, dirigées par un conseil d'*anciens* (*presbyteroi*) présidé par l'un d'entre eux, choisi par eux, qu'on a appelé *superviseur* (*episkopos*) ou *président* (*proestós*), *pilote* (*kubernètès*). Aucune de ces appellations n'appartient au registre du sacré, pas plus que le terme *ekklèsia*, qui désignait tout type d'assemblée du peuple.

Le pouvoir : la grande tentation

Le pouvoir : la grande tentation. Quand Luc, dans son évangile, met en scène les tentations auxquelles Jésus a dû faire face, il met, dans l'ordre, le pain, puis le pouvoir, puis le prestige. Il termine en disant : « Ayant épuisé toute tentation possible, le diable s'en alla jusqu'au moment fixé » (*Luc* 4, 1-13). Argent, pouvoir, prestige, trois rêves dont on constate tous les



jours qu'ils sont sans limite : on n'a jamais trop d'argent, jamais trop de pouvoir, jamais trop de célébrité. Quand on a le pouvoir, on s'y accroche, quitte à modifier les règles du jeu pour y rester. Même si le service qu'on en attend n'est plus rendu.

L'histoire de l'Église en offre un exemple dont l'actuel cléricisme est le résultat. Dans la période troublée des rivalités entre la papauté et l'empire, les papes successifs, spécialement Innocent III (1198-1216), ont affirmé leur autorité pour mettre de l'ordre. Les évêques diocésains, souvent pris entre leur mission et les interférences des seigneurs locaux, recouraient fréquemment à l'évêque de Rome pour arbitrer les débats. Les papes, aidés en cela par les juristes qui étaient à leur service, en profitaient pour se réserver la prérogative de décider en pareil cas. C'est ainsi que, peu à peu, le pape est « devenu plus qu'un pape », s'attribuant une juridiction universelle qui a fini par faire de lui une sorte d'évêque des évêques.

Le sommet du processus fut atteint au Concile Vatican I (en 1870). C'était une autre période troublée. L'unité italienne se construisait, menaçant ce qui restait des États pontificaux, héritage d'une pseudo-« donation de Constantin ». Un autre héritage, celui des Lumières, diffusait un rationalisme qui séduisait nombre d'intellectuels chrétiens. L'ap-

pareil romain, fort de sa tradition séculaire, n'était pas ébranlé, mais il se sentait fragilisé. Il a éprouvé le besoin de se renforcer encore. Au terme de débats houleux, le Concile a proclamé solennellement l'infaillibilité du pape, à certaines conditions précises. Prudents, la plupart des successeurs de Pie IX se sont gardés de recourir à cette prérogative...

C'est la vie qui impose des changements

Il serait naïf de croire qu'un simple document va pouvoir à lui seul bouleverser des pratiques séculaires. La sociologie des institutions nous a appris que toute forme d'organisation sociale cherche à se maintenir dans la durée en pénétrant peu à peu les esprits, en se présentant comme « allant de soi ». Et pour cela, on se donne des règles – un règlement, un ensemble de lois, un code juridique.

Avec les changements qu'apporte l'histoire, le droit évolue forcément. Non sans résistances, le plus souvent. Le droit de l'Église catholique, le « droit canon », n'échappe pas à la règle. Mais à y regarder de plus près, ce ne sont pas toujours, loin de là, les canonistes qui ont l'initiative. C'est « la vie » qui impose des changements. Souvent, par des transgressions des lois en vigueur. Lorsque le pouvoir de décider est occupé par des gens de bon sens, ils laissent faire dans une certaine mesure, pour « voir ce que ça va donner ». La nouveauté commence par faire l'objet d'une « tolérance tacite ». On jugera l'arbre à ses fruits.

Ce qui doit être poursuivi comme but, c'est un changement dans les esprits. Pas seulement chez les clercs (le plus difficile) mais chez l'ensemble des baptisés et baptisées.

L'objectif reste celui du Concile : en venir à une Église où chacune, chacun des baptisés vit activement son appartenance à ce grand corps et se sent porteur de la présence sur la planète du message évangélique qui a changé notre image de Dieu et notre échelle des valeurs. Cela ne se fera pas sans l'invention de formes nouvelles.

Ndlr : Cet article reproduit des extraits d'un texte plus long qui est paru dans le n° 419 du magazine L'Appel (consultable sur <https://magazine-appel.be>).

C'est une expression que l'on entend de plus en plus dans l'Église depuis l'arrivée du pape François. Le « sensus fidei », c'est le « flair des fidèles » dans le domaine de la foi. Explications par Jean-Pierre Rosa, philosophe et Gilles Donada, journaliste à La Croix¹

De quoi s'agit-il ? Un premier détour par le latin va nous aider à entrer dans cette idée délicate à manier. Le *sensus fidei fidelium* désigne littéralement le « sens de la foi » du peuple de Dieu tout entier. Pour le dire en un mot, c'est à l'Église de Dieu tout entière que la foi est révélée et elle en est la dépositaire. Cette idée très ancienne est attestée à plusieurs reprises dans le Nouveau Testament, particulièrement chez Jean : « Pour vous, vous avez reçu l'onction de la part de celui qui est saint, et vous avez tous la connaissance » (1 Jn 2,20). « Il est écrit dans les prophètes: Ils seront tous enseignés de Dieu. Ainsi quiconque a entendu le Père et a reçu son enseignement vient à moi » (Jn 6, 45).

Un « flair » attribué à tous

Ce sens de la foi est ainsi, dès le départ, attribué à « vous tous ». Ce que renforcent les épîtres de Pierre ou de Paul qui insistent clairement sur la notion de « race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple acquis » (1P 2, 9) et sur la grâce commune reçue, pour peu que nous l'acceptions : « *Qu'il illumine les yeux de votre cœur, pour que vous sachiez quelle est l'espérance qui s'attache à son appel, quelle est la richesse de la gloire de son héritage qu'il réserve aux saints* » (Eph, 1, 18). Le *sensus fidelium* qui désigne pour sa part le « sens (de la foi) des fidèles » c'est-à-dire la façon dont ceux-ci ressentent et reçoivent la foi, découle donc très logiquement du *sensus fidei*. Disons, pour faire court, que l'un est le don de la foi au peuple tout entier et que l'autre en est la concrétisation, le vécu.

¹ Ces deux auteurs ont signé un article que l'on peut retrouver sur le site du journal *La Croix* le 19/06/2014 (rev.24/02/2020) - <http://la-croix.com>



Le peuple ne peut se tromper

Comment une idée aussi étrange est-elle née ? A dire vrai, elle s'est imposée peu à peu dans l'Église. Il s'agissait d'un côté de préserver la foi de tout subjectivisme mais aussi de toute confiscation par un pouvoir en place. On aurait pu en effet tomber soit dans le chacun pour soi, l'élitisme, le sectarisme ou, au contraire, l'autoritarisme d'une caste sacerdotale censée tout savoir et tout décider. Or s'il est vrai que la foi n'appartient pas aux hommes mais qu'elle est un don de Dieu fait à toute l'humanité en la personne du Christ, alors il est normal que les définitions qui sont censées lui donner chair ne soient pas livrées à un quelconque arbitraire. Il a donc été admis peu à peu que le peuple de Dieu, confessant une vérité de foi de façon continue et dans l'ensemble de la communauté ne pouvait se tromper. C'est en recourant à cette idée que les vérités de foi se sont peu à peu établies et ont été fixées dans les premiers siècles de l'Église.

Et puis, peu à peu, notamment au moment du Concile de Trente, alors que l'Église catholique avait à défendre « la vraie foi » face à la Réforme, l'idée initiale s'est fortement émoussée et l'on a réservé le fameux *sensus fidei* à l'assentiment donné à une vérité de foi ! Le clergé reprenait les rênes. Il y avait – pour le dire de façon caricaturale – d'un côté les clercs qui savaient, et de l'autre les laïcs qui donnaient leur assentiment.

Les dangers du "sens des fidèles"

C'est au XX^e siècle que l'idée a fait à nouveau son chemin. Et c'est au concile Vatican II qu'elle a reçu sa meilleure énonciation. En mettant en avant la figure de l'Église comme peuple de Dieu, le Concile a remis à l'honneur le *sensus fidei* comme sens surnaturel de la foi reçu par le peuple tout entier, clercs et laïcs confondus.

Mais ce siècle est aussi le siècle de la démocratie et de l'opinion publique. Or il est évident que, si cette idée d'un « sens de la foi » du peuple de Dieu a été élaborée pour échapper à l'arbitraire du subjectivisme comme de l'autoritarisme, ce n'est pas pour tomber dans une forme d'annexion de la foi par la règle de la majorité ou celle de la médiatisation.

Il reste cependant qu'en adressant à tous les catholiques, en quelque sorte par-dessus la tête des évêques et des cardinaux, un questionnaire en vue de la deuxième étape du synode sur la famille (octobre 2015), le pape François a franchi un pas : recueillir des « opinions » – ou des pratiques – et, inévitablement, prendre la mesure de leur impact.

Le pape François s'est expliqué sur l'importance qu'il accorde au *sensus fidelium*. Dans son discours pour commémorer le 50^e anniversaire de l'institution du synode des évêques (17 octobre 2015), il a rappelé que « le Troupeau possède aussi son propre 'flair' pour discerner les nouvelles routes que le Seigneur ouvre à l'Église ».

Faut-il voir dans cette démarche une forme de « démocratisation » de la vie de l'Église ? Pourquoi pas ? Après tout, le *sensus fidei* ne peut pas rester perché dans l'énoncé des vérités de foi (il n'y en a pas souvent, la dernière remonte à 1954 et concerne l'infaillibilité !), il doit s'incarner, être mis en œuvre. C'est d'ailleurs ce que dit la Commission théologique doctrinale, dans un texte de 2012 sur « la théologie aujourd'hui » : « Le *sensus fidelium* est donc le sens de la foi profondément enraciné dans le peuple de Dieu qui reçoit, comprend et vit la Parole de Dieu au sein de l'Église.

Jean-Pierre ROSA et Gilles DONADA

Beaucoup de personnes ont découvert les lettres de François Cassingena-Trevedy pendant le premier confinement. Ces « chroniques en temps de peste » ont rendu familière la voix de ce moine bénédictin qui, avec l'accord de sa communauté, vit désormais seul en montagne. Il développe, à sa manière, dans cette « Lettre de l'estive », la pensée de Søren Kierkegaard : nous avons à entrer dans un temps de « christianité » plutôt que de chrétienté et d'advenir à la qualité d'être du Christ.

Après des semaines, presque des mois de silence – mais le silence aussi est nécessaire – et pour entretenir le lien social et amical qui s'est établi sur le fonds de mes lettres précédentes, pour assurer que je suis toujours là et que je n'oublie pas les amis, je voudrais simplement dire ceci depuis l'espace de mon estive. Ceci qui définit ma situation et qui voudrait aussi dessiner un espace de rencontre, de communion possible.

L'aventure de la foi possible

Il ne s'agit pas, il ne s'agit plus aujourd'hui, il ne s'agira jamais d'être un catholique de droite ou un catholique de gauche. Ces catégories-là sont mondaines, désuètes et stériles. Les réaménagements de surface, les oppositions d'officines et de styles sont désormais insuffisantes et dérisoires. Il ne s'agit pas non plus, il ne s'agit même plus d'être des catholiques du milieu. Il s'agit tout simplement d'être des chrétiens de la profondeur, des hommes de la profondeur. C'est à partir de là qu'une communion est possible, et, par conséquent, qu'une Église est possible, fragile et pauvre au cœur de ce monde. La seule Église qui tienne la route



n'est pas une masse de consommateurs religieux, mais un peuple de compagnons qui posent et qui partagent les questions les plus vives.

Notre lieu d'être véritable est un lieu fondamental. Celui d'hommes et de femmes qui envisagent, qui assument, qui endurent le mystère fondamental de leur existence. Comme je l'avais suggéré dans l'une de mes Lettres de l'an passé, c'est dans les profondeurs de la foi, dans la difficile aventure de la foi que tout se joue. Là où la foi, défaits de toutes les facilités, de toutes les leçons apprises, de toutes les sécurités promises, s'envisage comme possible, à partir d'un immense dépouillement de notre confort intellectuel, de nos certitudes irréflechies, de nos réussites apparentes. A partir de ce « point critique » que Maurice Bellet évoque dans un livre qui porte le même nom (1970). Un livre aujourd'hui oublié et dont la lecture ou la relecture serait urgente.

L'ancre et le voile

La foi n'est pas une valeur, ni une dimension surajoutée ; elle n'est pas une propriété que l'on possède : elle a lieu et commence – ou recommence (si nous pensons l'avoir perdue) – au plus intime et au plus criant de notre désir. « Quel est l'homme qui veut la vie ? » (Psaume 33, 13) C'est ce désir que Jésus Christ éveille, qu'il interroge en nous et vient rejoindre. L'homme Jésus, pionnier du Père, aspirant au Père et nous entraînant vers lui. Au milieu d'une dévastation sans précédent que nous

devons envisager avec lucidité et assumer avec courage – dévastation de tout un paysage culturel et de tout un édifice religieux, il est des assises qui demeurent, des vivres à partager, des « exercices » qui peuvent – qui doivent même toujours rythmer notre temps et structurer notre organisme spirituel dans l'attente, non de lendemains qui chantent, mais du laborieux Aujourd'hui qui est aussi le Royaume : il y a la fréquentation persévérante des Écritures, la prière de simple adhésion au réel et de simple présence au « Dieu inconnu » (Ac 17, 23), la liturgie des heures alimentée par l'eau courante des Psaumes, la conversation avec ceux qui, se tenant avec nous dans les mêmes régions d'étonnement, d'émerveillement et d'inquiétude, « cherchent la divinité pour l'atteindre, si possible, comme à tâtons » (Ac 17, 27). Peut-être pourrions-nous relire cette phrase de l'épître aux Hébreux (7, 17) qui suggère, si nous savons nous la retraduire pour nous-mêmes, tout le travail, tout l'effort plus que jamais nécessaire de notre foi : « *Aussi Dieu, voulant faire voir aux héritiers de la promesse l'immuabilité de son dessein, s'engagea-t-il pas serment, afin que par deux réalités immuables, dans lesquelles il est impossible à Dieu de mentir, nous soyons puissamment encouragés – nous qui avons trouvé un refuge – à saisir fortement l'espérance qui nous est offerte. En elle, nous avons comme une ancre de notre âme, sûre autant que solide, et pénétrant par-delà le voile, là où es entré pour nous, en précurseur, Jésus.* » Il nous faut donc à la fois tenir l'ancre et admettre la présence, la consistance du voile qui demeure.

Le lieu ouvert de la vie bonne

Tout ce qui aujourd'hui, en Église, aux frontières de l'Église, loin de l'Église, ne descend pas, ne va pas fouiller jusqu'à ces régions vitales, brûlantes et dramatiques où se pose l'acte de foi, avec toute la mise en question qui l'accompagne, n'est que bavardage superficiel et inutile. Mais peut-être est-ce ce fond qui manque le plus, aujourd'hui, dans ce qu'on lit, dans ce que l'on entend, dans ce qui ne fait que du bruit ou se replie dans un mutisme indigent. Tout ce qui est partisan ne fait que singer des comportements mondains et campe dans l'accessoire. Il ne s'agit pas de nous installer dans des lieux où s'affirme, voire se revendique, avec des styles et des conditionnements antagonistes, une identité catholique officielle, mais de nous avancer humblement, modestement, vers un lieu ouvert où commence et recommence une « christianité » fondamentale, appuyée sur la Parole vive et passée à l'épreuve redoutable de

notre condition humaine fraternellement partagée. C'est un peu de cela qui transpire des Confessions d'Augustin (X, 27, 38), et c'est pourquoi je me tais pour lui laisser la parole :

« *Bien tard je t'ai aimée, ô beauté si ancienne et si nouvelle, bien tard je t'ai aimée ! Et voici que tu étais au-dedans, et moi au-dehors, et c'est là que je te cherchais, et sur la grâce de ces choses que tu as faites, pauvre disgracié, je me ruais ! Tu étais avec moi et je n'étais pas avec toi ; elles me retenaient loin de toi, ces choses qui, pourtant, si elles n'existaient pas en toi, n'existeraient pas. Tu as appelé, tu as crié et tu as brisé ma surdité ; tu as brillé, tu as resplendi et tu as dissipé ma cécité ; tu as embaumé, j'ai respiré et j'aspire à toi ; j'ai goûté, et j'ai faim et j'ai soif ; tu m'as touché et je me suis enflammé pour ta paix ».*

François CASSINGENA-TRÉVEDY, juillet 2021

Présentation et intertitres de Alain LETIER, OP

Considéré comme un des grands intellectuels chrétiens encore vivant, François Cassingena-Trevedi développe, à sa manière la pensée de Søren Kierkegaard, reprise aussi par des auteurs comme Maurice Bellet et Dominique Collin : il nous faut entrer dans un temps de « christianité » plutôt que de chrétienté et advenir à la qualité d'être du Christ.

Parmi ses œuvres :

- * *Quand la Parole prend feu. Propos sur la lectio divina*, éd. du Cerf, 2021
- * *Chroniques du temps de peste*, éd. Taillandier, 2021
- * *De l'air du temps au cœur du monde*, éd. Taillandier, 2019
- * *Étincelles*, 4 tomes parus entre 2004 et 2015 aux éd. Ad Solem

L'Ordre des Prêcheurs rassemble des religieux, des religieuses et des laïcs. La branche féminine de l'Ordre rassemble une série de congrégations dites « apostoliques » et des communautés contemplatives. Sr Marianne Goffoël témoigne de son vécu au sein de la famille dominicaine.

Notre congrégation « Dominicaines Missionnaires de Notre-Dame de Fichermont » vient de fêter son centenaire le 2 octobre 2021. C'est le 21 juillet 1920 que les dix premières sœurs s'installent au « vieux château de Fichermont » situé sur la commune de Lasne-Chapelle-Saint-Lambert. Quelques années plus tard, elles construiront leur monastère dans la plaine de Waterloo.

Quelle est notre place dans l'Ordre des Prêcheurs, en tant que sœurs apostoliques ? Pour répondre à cette question, il m'a paru nécessaire de vous partager les moments fondateurs de notre histoire. Dans les commencements, Saint Dominique aimait à se ressourcer auprès de ses sœurs moniales du monastère Sainte Marie de Prouilhe. C'était en 1207. Plus de huit siècles plus tard, les frères Dominicains de Belgique, à leur retour de mission dans les Uélés (au Congo) appréciaient de même grandement l'accueil de leurs sœurs du monastère de Bethléem, à Dinant. Ils y évoquaient avec elles leur labeur missionnaire, leurs projets, leurs espoirs, leurs difficultés.

Un jour sans doute confièrent-ils aux sœurs moniales de Dinant leur désir de voir naître une congrégation missionnaire féminine. Cette congrégation serait vouée à l'éducation des femmes, des jeunes filles et des enfants, à leur formation humaine et chrétienne, dans un même élan. Ce désir partagé aux sœurs va se creuser en elles, si bien que dès 1911, il prendra corps et grandira au sein du monastère de Dinant. Certaines d'entre elles iront jusqu'à se porter volontaires pour concrétiser ce désir, et s'il le fallait, quitter ainsi la vie monastique ! Et ainsi, malgré la Grande Guerre (1914-1918), l'idée chemine au sein de l'Ordre des Prêcheurs et ceci jusqu'à sa réalisation en 1920.

L'origine de notre congrégation, comme celle d'autres congrégations dominicaines apostoliques, est issue de la vie monastique. Nous en avons été imprégnées et nous en gardons la trace, notamment dans un soin particulier apporté à la liturgie quotidienne. Le monastère de Dinant se situe pleinement dans la manière dont il concevait la vie monastique féminine : une « sainte prédication », et un lieu d'accueil.



Moniales... dans le monde

La communauté de Prouilhe fut constituée au départ de jeunes nobles et de femmes cathares revenues à la foi chrétienne par la prédication de Dominique et de ses frères. Dominique eut grand besoin de cette communauté comme d'un refuge, d'une hospitalité précieuse pour les débuts de sa prédication, et de celle de ses premiers frères.

Encore aujourd'hui, la vie monastique dominicaine demeure un lieu de rencontre entre les moniales, les frères, les sœurs et les laïcs dominicains, et l'occasion d'un partage d'expériences qui fait croître la Mission de l'Ordre et de chacun de ses membres. A travers leur liturgie, les moniales font également leurs intentions de l'Eglise et du monde. Attitude qui se réfère au cri de Dominique : « Seigneur, ma Miséricorde, que vont devenir les pécheurs ? ».

Au temps de Dominique, et jusqu'au 19^e siècle, une femme qui entrait en religion ne pouvait être que moniale, cloîtrée. Mais par ailleurs, très vite, d'autres femmes vivant en plein monde se sentent appelées par le charisme dominicain et se consacreront à Dieu de différentes manières. Leur histoire est assez mal connue.

Une figure se détache cependant, celle de Catherine de Sienne (1347-1380) qui associe de façon surprenante et exceptionnelle l'intensité de la

vie mystique, le zèle pour l'Eglise et la miséricorde fraternelle. C'est à partir du 17^e siècle mais surtout au cours des 19^e et 20^e siècles que des congrégations dominicaines apostoliques naissent à partir de la restauration de la Province dominicaine de France par Lacordaire. Des religieuses dorénavant vivent et travaillent en plein monde par le biais d'œuvres sociales.

Ainsi naquit, entre autres, la congrégation des dominicaines missionnaires des campagnes répondant à la déchristianisation des campagnes. La congrégation romaine Saint Dominique, quant à elle, s'est davantage orientée vers l'éducation. La congrégation des petites sœurs dominicaines est présente dans le monde des pauvres et des travailleurs. Toutes se sentent appelées à être apostoliques d'une manière qui leur est spécifique pour faire advenir l'Évangile. « En quête de Dieu et à l'écoute des humains ».

Pendant une longue période, le travail apostolique fut le projet commun à tous les membres d'une congrégation. Mais ces dernières années, la mission prit d'autres formes. Ces formes diverses s'exprimèrent ainsi selon les dons de chacune – qu'il sembla désormais précieux de développer. C'est pourquoi, à la lumière de l'Évangile, les sœurs scrutent le monde, sont à l'écoute de ses besoins, de ses espoirs et de ses drames aussi. Elles sont conscientes que pour rendre l'Évangile crédible, il faut le prêcher en paroles mais aussi en actes.

L'art de faire famille

Quelle est la place, au regard du Droit canonique, des congrégations apostoliques dans l'Ordre ? Les congrégations sont reconnues par l'Ordre. En ce qui nous concerne, l'agrégation fut approuvée et signée par le Maître de l'Ordre, Ludovicus Theissling, le 11 février 1921.

Cependant, si les frères, les moniales et les laïcs dépendent canoniquement de l'Ordre, ce n'est pas le cas des congrégations apostoliques – il n'est pas toujours simple de le comprendre. Elles font partie toutefois de la *famille* dominicaine. Peut-être cette autonomie a-t-elle ses bienfaits, dans le sens où elle permet une certaine liberté qui peut s'exprimer, le cas échéant, dans une orientation plus féminine de la compréhension de la spiritualité dominicaine, de la conception de la vie, des réponses à donner, du but à mener par chacune d'elles.

Mais cette famille dominicaine existe-t-elle vraiment ? Il n'est pas évident pour tous les frères de faire une place aux sœurs apostoliques, ni même aux laïcs dominicains. Plusieurs de leurs chapitres insistent cependant sur cette dimension incluant toutes les branches de l'Ordre. En Belgique, durant quelques années, une « commission » (ce n'est peut-être pas le terme qui avait été employé) rassemblant des représentants de différentes branches se mit à l'œuvre et proposa des activités et des réflexions offertes à tous les membres de l'Ordre. Hélas, cette heureuse collaboration n'eut qu'un temps, et s'est interrompue depuis lors, ce qui est regrettable.

Par contre, des réalisations communes avec tel ou tel frère ou avec des laïcs travaillant dans un même domaine se poursuivent sur un plan plus « individuel ». C'est le cas par exemple, pour Domuni, l'université en ligne. Y collaborent des frères et sœurs de l'Ordre. C'est également le cas du Forum Renaissance qui met sur pied chaque année un programme dans lequel frères et sœurs réfléchissent à des propositions bien concrètes.

Certes, il convient de garder un équilibre entre la spécificité de chacune des branches de l'Ordre et la possibilité de réalisations communes. Ajoutons à cela que les effectifs des sœurs apostoliques sont en diminution constante et donc plus vieillissantes, entre autres en Belgique et en France. Cependant il reste parmi elles beaucoup de vitalité et de dynamisme. Elles demeurent ainsi preneuses de toute collaboration possible avec les frères et les laïcs. Cette possibilité de collaboration est un témoignage à rendre à notre monde en recherche constante de lieux où il peut se désaltérer. Restons en quête de Dieu, ensemble, et à l'écoute des humains dans un même élan.

Marianne GOFFOËL, OP

Étienne De Callataÿ est connu d'un large public. Professeur à l'UNamur, chroniqueur à La Libre Belgique, invité de Rivespérance, il est aussi le fondateur et l'économiste d'Orcadia, une société d'investissements attachée à des valeurs éthiques. Pour cet homme au regard aiguisé et large, on peut être croyant et ne pas diaboliser l'argent.

« **L'**économiste, c'est un historien de l'histoire immédiate. L'économie est une formidable porte vers toutes les questions de société ! ». La définition de sa discipline donne d'emblée le ton : pour Étienne De Callataÿ, l'économie ne se réduit pas à la caricature qu'en donnent bien souvent les médias, réduite aux fluctuations des marchés boursiers et aux bénéfices faramineux d'actionnaires peu soucieux des travailleurs.

En effet, insiste-t-il, l'économiste doit s'intéresser à la cohésion sociale, à l'ascenseur social en panne, à la désespérance qui habite tant de citoyens. Bien sûr, c'est sous le prisme du bien-être matériel, mais il est difficile de nier que ce qu'on appelle le, bien-être est lié, au moins partiellement, aux conditions socio-économiques. C'est une erreur de penser qu'un économiste n'est centré que sur les ressorts monétaires ou que pour lui, on n'est qu'un « homo oeconomicus ». Vous savez, l'envie ou la jalousie sont également des moteurs importants du comportement humain !

Les études préparent-elles à avoir ce regard élargi ?

Pas suffisamment. L'enseignement de l'économie doit certes être rigoureux, avec des modèles et des hypothèses, mais il faut aussi éveiller au fait que ces hypothèses sont très restrictives et qu'elles n'ont pas prétention à dire ce qu'est l'homme ou la femme. Il y a un vrai travail à faire à propos de l'analyse critique de ces hypothèses. Or il est vrai qu'il y a des économistes qui sont, si vous le permettez, plus catholiques que le pape, qui ont de l'humain une vue étroite. C'est un équilibre à trouver : il faut que l'économie soit une « voie large », comme disait l'un de mes professeurs, sans être non plus une science du café du commerce.

Tout de même, l'économie ne suscite-t-elle pas une forme de méfiance dans certains publics ?

Bien sûr. Prenez le monde de l'école : il a souvent une perception très négative du monde de l'entreprise et de l'économie, au point que cela devient un rapport presque antagonique. Ce n'est pas neuf : lorsqu'à 17 ans, j'ai dit à mon prof de français que j'allais entreprendre des études d'économie, il m'a dit : « Étienne, tu me déçois »...

Comment arrivez-vous à élargir la vision ?

Voici un exemple que je donne à mes étudiants. La première définition qu'on donne dans un cours d'économie, c'est que cette discipline traite de « l'allocation optimale de ressources... rares ». Pendant longtemps, on a considéré que l'eau ou l'air pur n'étaient pas rares ; on ne s'en préoccupait donc pas. Aujourd'hui, les conditions ayant changé, la gestion de l'eau ou de l'air relève bien du champ économique. L'économie est la science de la « gestion de la maison », mais l'aspect narratif, le langage sont importants : gérer le budget d'une famille, ce n'est pas la même chose que gérer le budget d'un État, parce qu'un État n'est pas une famille. Une vertu privée peut devenir un vice public : faire des économies est une vertu, mais si chacun économise 100 % de ses revenus, il n'y a plus aucune activité économique possible ! Prétendre que l'on va gérer un État en bon père de famille introduit un biais qui n'est pas pertinent.

Autre biais fréquent qui n'est pas correct : « si c'est bon pour vous, c'est mauvais pour moi », alors que le fondement de l'économie, c'est : ce doit être bon pour vous et pour moi. Une transaction réussie est celle où le vendeur est content du bénéfice qu'il a fait... et où le client estime qu'il a fait une bonne affaire. Les intérêts non convergents, c'est l'affaire de gens comme Donald Trump, qui voient dans l'autre un concurrent qui les prive de quelque chose. On est alors dans une relation conflictuelle. Or, c'est l'exception plus que la norme. Prenez le souci de l'environnement : la Bourse a tout intérêt à ce qu'on s'en préoccupe, parce que l'investisseur avisé est celui qui continuera à faire des profits dans 30 ou 50 ans, et non celui qui veut empocher tout de suite le pactole.



De la même façon, quand le salaire minimum augmente, on a davantage de cohésion sociale et tout le monde gagne à ce qu'il y ait de la cohésion sociale.

Vos propos qui visent le bien commun et l'équité sans exclusion consonnent avec une vision chrétienne de la société. Pourtant le monde catholique n'est pas toujours à l'aise avec l'argent...

En effet, on rappelle souvent l'image du chameau qui passera plus facilement que le riche par le chas de l'aiguille ! Et puis il y a cet ouvrier de la dernière heure qui reçoit un salaire insolent. Le problème ici, c'est qu'on semble oublier qu'il s'agit d'images, qu'il s'agit du pardon et que l'Évangile ne prétend pas expliquer comment il faut calculer un salaire. Le problème n'est pas l'argent en soi, mais bien l'usage que l'on en fait : « *Faites-vous des amis avec l'argent trompeur* » (Lc 16,9) ! Et la distinction entre le temporel et le spirituel est claire dans « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* » (Lc 20,26). Et il reste vrai que l'homme riche oublie souvent la responsabilité particulière qui est la sienne, qu'il n'a pas la générosité de la veuve qui, dans l'évangile, donne une piécette de son nécessaire. S'il faut juger, que ce soit non pas sur ce que vous donnez, mais sur ce que vous gardez après avoir donné. Sans conteste, les invitations évangéliques vis-à-vis des riches sont fortes... et pas faciles à mettre en œuvre ! Ceci dit, aujourd'hui, il y a une forte propension à la méritocratie : cela consiste à penser que si l'on réussit, c'est parce qu'on l'a bien mérité et que ceux qui ne réussissent pas, c'est de leur faute. C'est oublier une chose : que ce qui influence le plus notre histoire, c'est le milieu dans lequel on est né... et aussi la chance !

Vous avez grandi dans une famille chrétienne. Cela a influence votre vision du monde ?

Certainement. Je suis un pur produit de la culture judéo-chrétienne, version catholique très progressiste. Les histoires qui m'ont fait grandir sont des histoires religieuses. Mais il y a certainement aussi le fait d'être né dans une famille nombreuse et d'avoir épousé un femme d'un milieu très différent du mien. Mais mes convictions ne sont absolument pas un frein lorsqu'il faut prendre des décisions économiques. Ce n'est pas toujours évident. J'étais dans le pouvoir organisateur d'une école qui connaissait quelques problèmes financiers. J'ai interpellé le directeur sur le fait que les activités parascolaires grevaient pas mal le budget et ai fait remarquer qu'il ne faudrait pas en arriver à ce qu'on doive rogner à cause de cela sur d'autres postes essentiels pour l'école, dont la rénovation de locaux. Sa réponse : « Vous avez un raisonnement économique. Ça, c'est le monde de l'entreprise. Nous, c'est autre chose... » Or, dans les fait, lui et moi on voulait au fond la même chose : que l'argent disponible soit investi de manière optimale pour que l'école fonctionne le mieux possible. Cela montre qu'existe encore, dans le monde chrétien, une forme d'appréhension, de méfiance parce les gens pensent que le monde et le raisonnement économique sont désincarnés, froids, déshumanisés. Alors qu'il y a parfaitement moyen d'intégrer dans l'équation le souci des personnes.

Vous semblez donc pouvoir tenir ensemble votre ancrage convictionnel et votre professionnalisme économique...

Ce que tu fais, fais-le bien ! : telle est l'une de mes valeurs importantes. Je ne veux absolument pas me définir comme « économiste chrétien », cela aurait un côté exclusif et je ne vois pas en quoi ce que je pense serait l'apanage de ceux qui ont grandi dans un milieu comme le mien. Le qualificatif « chrétien » ne me semble pas, ici, pertinent. Même si, je le reconnais, cela me fait plaisir lorsqu'une mouvement de jeunesse ou une congrégation religieuse me demande de les aider à tenir leurs comptes !

Propos recueillis par Myriam TONUS, OP

Le laïc idéal rêvé par le Concile Vatican II est finalement assez improbable... car ce qui lui est recommandé est à peu près inatteignable dans une vie ordinaire partagée entre famille, travail, vie sociale...: être un sorte d'expert du grand écart. Être autant profane que religieux, le tout à très haut niveau : très pratiquant, très engagé dans la société, très intégré ecclésialement, très priant.

Pourtant Jésus a tissé des relations de compagnonnage et de fidélité, des réseaux amicaux sans pour autant « faire des disciples » au sens d'un appel à le suivre dans le groupe des disciples... Jésus enseigne à ses disciples l'hospitalité ouverte envers les outsiders... Il introduit une vision de Dieu-père qui n'est passionné que par ce qui est perdu et qui entend partager l'héritage entre tous ses enfants. Après la multiplication des pains (Mt 14,22-23), c'est lui-même qui la renvoie. Jésus attend de la foule qu'elle retourne à son quotidien.

Ce repas entre intimes qu'est la Cène se situe dans ce rapport à la multitude. Lorsque Jésus demande à ce que ce mémorial soit célébré « pour la, multitude », il s'agit bien d'un service rendu pour le monde dans son ensemble. L'évangile johannique va même plus loin et présente ce mémorial comme un lavement des pieds, geste ultime du service... Lorsque Jésus invite les Douze à ce dernier repas, il ne leur fait pas une faveur. Il les investit plutôt d'une grave responsabilité pour le monde en vue du Royaume.

La principale question concerne le choix de Jésus de ne pas appeler tout le monde à le suivre, même – et peut-être surtout – lorsqu'il discerne une foi qui sauve. Se constituer un groupe de disciples avec comme ultime finalité une élite restreinte d'apôtres, n'était donc pas son but...

On est passé de la traditionnelle terminologie du *fidèle* à celle du *pratiquant*. Ce déplacement linguistique a entraîné une centration de la vie chrétienne des laïcs sur l'eucharistie, devenue dans l'esprit de beaucoup un sacrement de vérification plutôt que de

rassemblement. Jésus n'appelle pas tout le monde à le suivre et à devenir disciple. Il renvoie les foules et nombre de personnes en leur disant : « Va, ta foi t'a sauvé! »... N'oublions pas que nombre de guéris et relevés dans les évangiles ont dû crier, se faufiler dans la foule, escalader des toits pour traverser le rempart de ceux qui, pleins de bonnes intentions, entouraient et protégeaient Jésus.

Depuis son origine, le christianisme s'est pensé sur le principe de l'altérité : Juifs, païens, Grecs... La Pentecôte comme anti-Babel fonde évangéliquement le refus de l'uniformité et de la langue unique. Être catholique est à ce prix. Les laïcs constituent à leur manière une « altérité interne » à l'Église et ceux qui sont éloignés, désinstitutionnalisés, cristallisant le degré maximum de cette altérité au point qu'elle n'est plus souvent pensée comme « Église », mais comme périphérie.

Il faut donc oser passer au stade de l'état de foi qui sauve *et* foi attestataire, car les deux sont réciproquement complémentaires et nécessaires :

Foule *et* compagnons *et* disciples *et* apôtres
Être appelé par Jésus *et* être renvoyé chez soi par lui
Juif *et* Grec, esclave *et* homme libre, masculin *et* féminin
Prêtres *et* religieux *et* laïcs
Foi qui sauve *et* foi attestataire
Pratiquants *et* non ou peu pratiquants.

Extraits du livre de Valérie CHEVALIER, *Ces fidèles qui ne pratiquent pas assez... Quelle place ans l'Église ?*, éd. Lessius, Paris, 2017.

Sélectionnés et mis en forme par Jean-Pierre BINAME, OP

Laïc dans l'Église : et si nous changions de perspective ?

Jeune approchant de la fraternité laïque dominicaine Pierre Claverie à Louvain-la-neuve, Joe est encore tout imprégné de ses études de philosophie à l'UCL. Il livre ici sa réflexion à propos du laïc... et invite à la lecture d'un formidable livre de Delphine Horvilleur.

La première chose à nous demander est: "qu'est-ce qu'un laïc ?". Force est de constater que ce terme est bien galvaudé. Défini négativement, un laïc est une personne n'appartenant pas au clergé, à l'ensemble des personnes ecclésiastiques et n'ayant aucune responsabilité sacerdotale ; le laïc serait ainsi défini par opposition au clergé. Défini positivement par contre, un laïc est une personne souhaitant vivre sa vocation religieuse au cœur du monde.

Mais cette dichotomie laïc/clerc est-elle toujours d'actualité ? Ne pourrions-nous pas repenser ce rapport autrement que celui d'une « masse » par rapport à une « caste » ? Car clergé et laïcs sont tous deux pris dans une même communauté, dans un même peuple de Dieu : chacun a vocation à vivre différemment l'appel à la sainteté auquel nous sommes tous appelés. Ne l'oublions pas, le terme « laïc » vient du grec « laos » signifiant le « peuple ».

Il s'agit donc d'établir une anthropologie du laïcât plutôt qu'une théologie du laïcât. Nous voudrions voir le laïcât non pas comme une entité séparée, encore moins opposée au clergé mais comme son pendant peuple. Nous constituons tous l'Église, nous sommes toutes et tous une part de l'Ecclesia. Les laïcs n'occupent pas une place hors de l'Église mais en sont bel et bien constitutifs. Être laïc, c'est donc être dans le monde comme monsieur et madame tout-le-monde, en y témoignant un message unique, le message de Dieu. La force du laïc gît dans cette plus grande proximité avec le monde de la banalité quotidienne où chaque jour nous sommes pris, avec les déboires, les tracas mais également les joies propres qui le constituent.

Il ne s'agit pas de « renverser » la pyramide traditionnelle de l'Église catholique mais de mettre au même niveau ses deux parties constituantes. Il

ne s'agit pas de rabaisser le clergé au niveau du laïc mais plutôt de rehausser les laïcs dans la considération que l'ensemble ecclésiastique a de lui. Car un prêtre sans paroissien est comme un enseignant sans élève : à quoi bon ? À quoi bon délivrer un sermon s'il n'y a pas d'assemblée pour l'écouter ? À quoi bon témoigner lorsque personne n'est là pour vous entendre ?

Dialectique de domination ou de collaboration ?

Il serait absurde de considérer les laïcs et le clergé comme des entités rivales, luttant l'une contre l'autre pour le contrôle des cieux. Souvenons-nous de la dialectique du maître et de l'esclave chez le philosophe allemand Hegel. Celle-ci se rencontre dès les débuts de l'humanité. Quand les hommes émergent de l'animalité, ce ne sont pas des animaux comme les autres car là où les animaux veulent combler des désirs matériels, l'humain possède un autre désir qui émerge en même temps que l'humanité elle-même : le désir de reconnaissance. Chaque individu veut être l'égal des autres et être reconnu par ses semblables. Si ce désir n'est pas satisfait, alors l'homme ne peut être lui-même. Chaque humain court donc après la reconnaissance comme désir propre de l'humanité en lui. Il ne s'agit pas ici de désir matériel mais bien d'un désir anthropo-ontologique, inhérent à la condition humaine.

L'esclave travaille, il transforme la nature et faisant cela, il acquiert un savoir, une compétence agricole par exemple. Il apprend en faisant, sa connaissance provient de l'action. Il est du côté actif de la dialectique. De l'autre côté se trouve son maître, qui est du côté passif car celui-ci ne réalise pas mais fait réaliser le travail par l'esclave. La dialectique se résout lorsqu'une reconnaissance mutuelle s'établit entre le maître et l'esclave, où chacun se reconnaît comme étant l'alter ego de l'autre.

Il y a donc une véritable dialectique entre le clergé et les laïcs. Ce n'est pas une dialectique de domination mais bien d'interdépendance, où le clergé a autant besoin des laïcs que les laïcs du clergé. Nous voudrions donc poser l'idée d'une « dialectique de la collaboration » entre ces deux entités : chacune agit selon sa manière pour témoigner du message du Christ, chacune d'elle sera renforcée par l'autre dans sa mission. Les méthodes seront différentes, les approches également mais le but est commun : rendre grâce à Dieu. Cette plus grande reconnaissance du clergé vis-à-vis

des laïcs commença avec le concile Vatican II. Mais nous voudrions que ce mouvement continue et s'accroisse, nous voudrions prolonger et approfondir son regard sur les laïcs au sein de l'Église. «Au sein» et pas «hors de»... Il ne s'agit pas d'une réflexion contre ce concile ; il s'agit de l'accomplir pleinement.

Et le judaïsme dans tout cela ?

Delphine Horvilleur est une voix singulière dans le paysage intellectuel français actuel. Mais pas seulement. Cette autrice est une femme... rabbin, «rabbine». Nous le savons, le judaïsme est traversé par plusieurs «courants». Le courant libéral issu des Lumières allemandes permet une plus grande souplesse dans les règles traditionnelles du judaïsme sans pour autant les renier complètement, tout en conservant évidemment son esprit propre.

Dans un récent ouvrage intitulé *Vivre avec nos morts*, Delphine Horvilleur nous fait part de son expérience rabbinique vis-à-vis de la mort. Comme elle l'écrit : «Être rabbin, c'est vivre avec la mort : celles des autres, celles des siens». Ainsi, être prêtre, rabbin ou encore imam, c'est entretenir une relation particulière à la mort. Ces personnes sont bien souvent celles présentes au début de la vie de l'enfant mais également au dernier moment de la vie.

Elle nous montre également au travers de ses multiples livres que le judaïsme n'entretient pas le même rapport en interne entre son «clergé» et ses laïcs. En effet, le judaïsme n'est pas hiérarchisé comme l'est le catholicisme. La structure judaïque est plus horizontale et moins pyramidale. Les juifs sont en cela plus proches des protestants, dans la considération d'un rapport plus personnel et plus direct avec Dieu, là où pour les catholiques, le prêtre est un véritable intermédiaire entre Dieu et son peuple. Le catholicisme entretient donc un rapport plus «médiatisé» avec Dieu.

Un vitrail de toutes les couleurs

Notre titre était «Être *un* laïc», et non «Être laïc». Chaque personne en effet est particulière et vivra le laïcisme selon un mode particulier, selon la teinte qui lui est propre et personnelle. Être un laïc dans l'Église, c'est sans doute être un parmi d'autres, mais une personne particulière tout

autant.

La vie du laïc est semblable à celle de toute personne dans le monde, avec son travail, sa famille, ses réalités matérielles à devoir gérer et assumer. Les laïcs sont pris dans une quotidienneté qui n'est pas similaire à celle que vivent les ecclésiastiques. Leur tâche est double : annoncer le message du Christ mais aussi vivre cette quotidienneté en étant un exemple chrétien.

Comme le dit le *Catéchisme de l'Église catholique*, les laïcs ont pour mission d'être des prêtres du Christ ; non comme le prêtre du clergé, mais comme tout homme et toute femme au cœur du monde et de ses réalités. La sainteté est l'horizon de tout chrétien, le but commun de tous, que nous soyons prêtres ou non, mais les voies pour y parvenir sont multiples. La vocation chrétienne est plurivoque et peut s'exprimer de différentes façons. Elle n'est pas monolithique mais ressemble plutôt à un vitrail, où chaque personne colore sa vie du message de Dieu tout en participant au vitrail du Royaume de Dieu.

Joe ELSÉN



Delphine HORVILLEUR, *Vivre avec nos morts*, Paris, Grasset, 2021.



Cédric Eyben a été accueilli dans la fraternité Pierre Claverie de Louvain la Neuve en mars 2021. Il s’y est directement investi en présentant, lors d’une réunion, le livre de Paul Murray, o.p. « Le vin nouveau de la spiritualité dominicaine ». En septembre 2021, il demande d’entrer dans un temps de formation et de préparation à un engagement temporaire dans l’ordre des prêcheurs. Voici son témoignage.

J’ai découvert l’ordre des prêcheurs avec la description que m’en a donné le frère Patrick Gillard. Il m’expliqua ce qu’était l’Ordre, ses piliers et sa devise. Je me suis senti porté par cette description qui mettait l’accent sur l’étude, la prière, la fraternité en vue de la prédication. J’ai pris conscience qu’il était important de devenir acteur et pas simplement spectateur de l’Évangile et qu’il était possible pour un laïc de devenir un témoin de celui-ci et de contribuer à le transmettre. Cette prise de conscience m’a amené à donner un sens nouveau à la lecture de la parole, à la prière et à ma conception de la fraternité.

L’étude, la prière et la fraternité

L’étude de la parole prend un sens nouveau et poursuit une finalité qui n’est plus seulement d’approfondir *sa* foi, mais d’être présent *au monde*. Cela suppose un supplément d’âme et d’esprit pour entendre la parole et la rendre vivante. Cela implique ensuite de saisir chaque occasion de la partager. La sécularisation avait – sans que je m’en rende compte – commencé à anesthésier lentement ma foi dans ce qu’elle pouvait porter d’engagement. La spiritualité dominicaine vécue dans ma condition de laïc me rend responsable de lui rendre une place dans l’espace public et de contribuer à annoncer l’Évangile.

En tant que dominicain laïc, la joie a pris une place centrale dans ma vie et dans mes prières. Celles-ci sont devenues des relations joyeuses avec le Seigneur, afin de rendre grâce, avec une place privilégiée pour les autres. La spiritualité dominicaine m’a appris que le Seigneur est présent, à chaque instant, avec moi. J’ai saisi que les pires moments, ce n’est pas

moi seul qui ai pu les surmonter, mais le Seigneur qui m'a porté sur ses épaules. Il n'a donc pas fallu longtemps pour que je relativise mes réussites dans la vie, comme mes échecs. J'ai désormais conscience qu'il importe davantage de se tourner vers les autres et de se mettre à leur service.

La fraternité a toujours été une notion fuyante que j'ai questionnée. J'ai un frère, de dix ans mon cadet, et je côtoie des confrères depuis bientôt vingt années au Barreau. Suivre l'Évangile, et voir en tout homme et toute femme un frère, une sœur est un commandement difficile à suivre. Et pourtant, c'est à cela que nous sommes tous appelés. Vivre en laïc dominicain, c'est mesurer toute l'importance de cette démarche, si simple pour moi en famille, et parfois si difficile dans la société.

En synthèse, la spiritualité dominicaine distille la joie et la charité dans les trois piliers de l'ordre : lire l'Évangile, prier, et fraterniser se fait avec les autres et pour les autres. Il en résulte un changement d'axe, un décentrement de soi où le « je » s'efface pour un « nous », et mieux encore, pour un « vous ». Un changement de perspective s'opère sur un nouvel horizon : celui de la mission.

Une mise en chemin

Être futur dominicain et laïc, pour moi, c'est essayer de vivre l'Évangile chevillé au corps. Dans ma famille, l'Évangile se discute souvent : chacun se plaît à partager aux autres ses découvertes sur une interprétation, une signification nouvelle, un texte relu que nous avons perdu de vue, une expérience apprise. La prière s'invite souvent dans notre vie. J'entends, par exemple, mon épouse me décrire son bonheur à l'idée d'avoir soulagé une personne âgée qui, par peur de mourir, ne trouvait plus le repos, en lui offrant simplement une croix, et une prière, qui l'apaisa. Dans la mesure du possible, nous vivons tout ce qu'il est possible de partager en famille. Je peux évoquer, par exemple, ce projet familial que nous avons de nous rendre quinze jours à Jérusalem pour apprendre le français à de jeunes palestiniens, conscients que nous sommes des besoins importants des chrétiens d'Orient.

Ma profession paraît, à première vue, éloignée de l'Évangile. L'avocat est un « guerrier des temps modernes » qui substitue la plume à l'épée, et qui

de triompher dans un procès qui a tout d'un tournoi. Ma foi intervient tout d'abord dans le choix des causes à défendre et la façon d'y procéder: je mets en avant la vérité et je trouve une motivation première dans l'ambition de contribuer à ce que justice soit rendue.

Quel bonheur pourrais-je retirer d'avoir triomphé au service du mensonge, du moins lorsqu'il est connu ou pressenti ? Ce métier offre ensuite de belles occasions de venir en aide à ceux qui sont dans le besoin. J'entends encore une cliente, aux moyens très limités, en fin de mois, m'appeler pour me demander quels étaient mes honoraires, afin d'y ajuster son reste et, le comprenant vite, à ma réponse : « Rien du tout madame », pousser un cri spontané de joie. Ce métier permet enfin de se mettre au service des autres mais avec des moyens particuliers. Je recherche le détail qui peut sembler anodin ou sans intérêt, que l'on perçoit difficilement, et qui, une fois compris, analysé et bien employé peut faire triompher la vérité. Il dépend beaucoup de l'engagement et du cœur que l'on met en œuvre. Être dominicain laïc et avocat est un moyen d'ouvrir un espace de dialogue et d'action. En matière de foi, comme dans la pratique du droit, le cœur guide l'intelligence et l'on oriente son action vers la justice, que ce soit en prêchant ou en plaidant.

Un chrétien se reconnaît à la joie particulière qu'il dégage. Un dominicain laïc se reconnaît, je pense, à la joie qu'il partage et répand, avec l'intelligence de sa foi. C'est un chrétien qui apporte sa singularité à un ordre qui a accepté de le recevoir pour se rendre mutuellement meilleurs et qui apporte aussi sa contribution aux questions contemporaines. Devenir dominicain m'a rendu attentif, d'un regard différent, à ceux que je refusais de voir précédemment et actif pour aller à leur rencontre dans la société. Les valeurs dominicaines nous rappellent assurément que nous pouvons nous soucier, nous aussi, laïcs, des âmes.

Cédric EYBEN

Achats en ligne, réservations, loisirs, courrier, formation, santé, relations sociales... : au fil de ces trente dernières années nous avons confié des pans entiers de notre vie à cette « grande toile » qu'est le continent numérique. Les laïcs dominicains ne pouvaient pas demeurer à l'écart du mouvement...

La crise sanitaire de ces derniers mois a provoqué une accélération du mouvement vers une virtualisation de tous les rouages de la société. Les plus technophiles se réjouissent de l'avènement d'une nouvelle ère, d'autres y entrent contraints et forcés avec pragmatisme, méfiance ou nostalgie. Tous, nous sommes invités à explorer ces nouvelles terres sous peine d'être condamnés à l'isolement. Il suffit d'observer les réactions quasi hystériques que provoquent une coupure prolongée du réseau dans une résidence d'étudiants ou dans un commerce pour comprendre à quel point l'Internet occupe désormais une place centrale dans nos existences.

Par opportunisme ou nécessité, les entreprises, les services publics et les associations ont suivi voire précédé cette évolution. Pour la plupart, il s'agit d'une question de survie : « l'organisation qui n'est pas présente sur le Web n'existe tout simplement pas ».

Les fraternités laïques dominicaines de Belgique francophone ont pris la mesure de ces enjeux en publiant dès 2012 leur premier site. Durant ces neuf années d'existence *laicsdominicains.be* a tenté de répondre aux questions que se posent ses visiteurs : « Que sommes-nous ? », « Qui sommes-nous ? » et « Que faisons-nous ? ». Nos statistiques de consultations montrent à quel point ces sujets suscitent l'intérêt des internautes qui désirent faire notre connaissance par simple curiosité ou parce qu'il souhaitent trouver un lieu d'engagement qui leur corresponde.

Le domaine des technologies de l'information est soumis à une évolution constante et rapide en termes d'esthétique, d'ergonomie, d'accessibilité aux personnes malvoyantes mais aussi de mode de consultation. Ainsi,

notre site a atteint les 50% de requêtes à partir de smartphones ou de tablettes. Il est donc impératif que les pages qui le composent puissent être lisibles quel que soit le terminal utilisé.



Ces considérations ont incité le Conseil provincial à constituer une équipe chargée de renouveler en profondeur la présence des fraternités sur le web en déployant un outil de publication plus attractif, plus conforme aux standards actuels et surtout doté d'une ligne éditoriale plus claire, élaborée dans le cadre d'un travail collégial.

Outre les pages de présentation centrale évoquées plus haut, cette ligne éditoriale s'articule autour de trois axes principaux : les actualités dominicaines qu'elles soient internationales, provinciales ou même locales ; la mise en valeur du travail des fraternités en fournissant, si nécessaire, une aide à la mise en forme des contributions ; le partage d'articles de fond reflétant les nombreux talents et compétences de nos membres.

La nouvelle version de *laicsdominicains.be* est accessible depuis peu. Elle est alimentée régulièrement par de nouvelles contributions. Nous avons également à cœur d'y intégrer progressivement nos archives les plus pertinentes. Astuce intéressante : en s'abonnant au site (cf. page d'accueil), on est assuré de les recevoir chaque mois. L'équipe éditoriale vous invite chaleureusement à vous promener sur ces pages en n'oubliant pas de nous faire parvenir vos remarques, vos questions et surtout vos encouragements. Notons enfin, que ce site public sera complété prochainement par un espace de communication, de documentation et de formation réservé aux membres.

Ludovic NAMUROIS, OP

Vous avez aimé cette publication ?

Merci d'envoyer vos commentaires, suggestions ou propositions d'articles à :

Mme Dominique DE RYCK
Avenue Commandant Lothaire 2/14
1040 BRUXELLES
Tél.: 0497 40 73 82
Courriel : dominiquederyck@hotmail.com



Conditions d'abonnement

4 numéros par an :

- Belgique ~ Abonnement ordinaire : 15 €
Les suppléments de soutien sont les bienvenus
- Étranger ~ 20 € par virement, en donnant à votre banque les informations IBAN & BIC (cf. ci-dessous)

A verser au compte BE58 0682 1109 6679 (BIC : GKCCBEBB)
des Fraternités Laïques Dominicaines A.D.



Comité de rédaction

Jean-Pierre BINAME - Dominique DE RYCK - Joe ELSÉN -
Alain LETIER - Myriam TONUS

Belgique-België
P.P.
1040 Bruxelles 4
P 302451



Responsable : Dominique DE RYCK - Av. Commandant Lothaire 2/14
1040 BRUXELLES

**Bureau de dépôt : Bruxelles 4. Périodique trimestriel :
Octobre - Novembre - Décembre 2021**